



<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE</b> <b>OSER 20 novembre 2013</b> <b>BUC (78)</b></p>
---

*Ouverture 18h15*

Présents : Olivier ARCHAMBAULT (Média-Jeunesse), Nacim ARRIS (Parcours), Thierry TICHIT (DAD), Gilles ALLIERES (ITES), Fabien KOPP (Ribinad), Martine LE MOAL (Extra-Balle), Patrice ENCINAS (Second Souffle), François LAURENS (Second Souffle), Christophe DASNIERES (Grandeur Nature), Dominique REYNET (Les Gaillards d'à bord), Rodolphe BLANC (Avel-Mor), Laurent ARROYO (Ribinad), Jean-Michel LACROIX (Ribinad).

### **Rapport Moral du Président Thierry TICHIT**

Le président, après avoir confirmé son intention de démissionner, souhaite revenir sur un rapport global de son mandat depuis 2009, dans la mesure où cette année il a peu participé à la vie d'OSER. Ce qu'il retient, rappel des missions d'OSER :

- Promouvoir et communiquer sur les séjours de rupture
- Participer à l'évolution du cadre juridique et législatif auprès des ministères
- Créer et animer un pôle recherche / Formation auprès des adhérents
- Apporter une aide technique, juridique, dans la création de nouvelles structures

Sur le premier point, nous sommes devenus des pros de la communication : la création du site, en moyenne un colloque par année...

Il s'agissait de redorer le blason des séjours de rupture, et pour cela beaucoup communiquer était essentiel. Ce qui a été facilitant, l'appui de Lionel Brunet du CG 91, de Jacques Trémintin de « Lien Social » avec de

nombreux articles à la clé, sans oublier la cheville ouvrière d'OSER en la personne d'Olivier Archambault (site, organisation du présent colloque...) Pour octobre 2013 : 924 personnes différentes sont allées sur le site. Aussi beaucoup de demandes d'admissions transitent par le site, cette dynamique apporte de l'audience aux adhérents.

Sur les autres missions, nous sommes loin du compte. Le président s'était engagé à faire remonter nos doléances par l'intermédiaire de P Adam, députée du Finistère, devant porter la question du cadre juridique à l'Assemblée Nationale. Il a écrit au Président de la République, toujours avec cette demande. Sans réponse à ce jour, sachant que nous ne représentons que 1% des enfants placés, la réponse ne présente pas un caractère d'urgence pour les autorités. Le président demande cependant que cette affaire soit suivie de près.

Sur la mission d'aide aux porteurs de projets, la journée technique organisée par Nacim et Olivier, a vu trente porteurs de projet. Il faut poursuivre cette mission.

Le président redit combien il a pris du plaisir aux rencontres d'OSER, les choses sont lancées, mais il s'agit d'un petit groupe, il faudrait sortir du quant-à-soi et ouvrir le conseil d'administration d'OSER. Nous devons profiter de l'image, actuelle, relativement positive des séjours de rupture pour poursuivre et mettre l'accent sur les accueils en primo-placements.

Le président souhaite bonne chance, à ceux qui prennent la suite.

### **Rapport financier présenté par Laurent ARROYO, Trésorier**

ci-joint en annexe.

### **Perspectives 2014**

Les objectifs qui restent à travailler :

Continuer à la construction de l'image d'OSER, et rassurer ainsi nos partenaires.

Devenir un interlocuteur crédible pour modifier le cadre légal (17 adhérents est-ce suffisant ?) Si d'ici décembre, pas de réponse au courrier, trouver un moyen d'accès au ministère (lobbying ?).

Un débat s'instaure autour de l'Innovation socio-éducative (objet du colloque du lendemain), et comment faire reconnaître les séjours de rupture comme une innovation, accéder à une nouvelle forme de communication par ce biais. Et si OSER, ça n'était pas que les séjours de rupture mais aussi un laboratoire autour de l'innovation socio-éducative sous toutes ses formes : cela reviendrait à modifier les statuts... un choix politique.

Diversifier les accompagnements intermédiaires, et aussi faire entrer du « sang frais ».

A ce propos, Olivier Archambault intervient, pour souligner l'énorme masse de travail qu'a constituée pour lui l'organisation du colloque. Il tire la sonnette d'alarme et précise qu'il aurait pu le faire au titre de Média-Jeunesse, tant ses collègues ont été absents (à part Nacim, et le soutien technique de l'équipe administrative de Ribinad : enregistrement des inscriptions, édition de factures, attestation de présence, feuilles d'émargements...). Il dénonce son isolement et demande à chacun de faire preuve de plus de générosité et d'engagement, ce n'est qu'à cette condition que l'Association OSER peut perdurer.

Sur le cadrage juridique, attention à l'effet pervers : il s'agit de rassurer les politiques pour qu'ils acceptent de cautionner les projets. Nous avons peut-être plus à perdre, il faut travailler en amont.

Réactualiser les statuts en précisant la durée des mandats et reprendre la Charte, dans les travaux à venir.

Une remarque est faite sur la journée du 12 décembre à Brest, organisée par l'ITES, où la place d'OSER aurait simplement été le logo.

Un autre débat sur les appels à projets :

Quel positionnement : devons nous appliquer une règle de non-concurrence au sein d'OSER. Cela semble difficile car il s'agit de décisions politiques (les conseils d'administration) et non de décisions uniquement opérationnelles.

Le renouvellement des agréments, s'il se fait par appel à projets pose la question des autorisations.

Possibilité de se battre contre cette logique de l'appel à projets...

Le débat reste ouvert et fera l'objet d'un approfondissement.

### **Election du bureau**

Thierry TICHIT, Président démissionnaire  
Martine LE MOAL, Secrétaire, démissionnaire  
Laurent ARROYO, Trésorier, démissionnaire

Après les précautions oratoires de Patrice ENCINAS de Second Souffle, par rapport au renouvellement de leur agrément, l'élection a lieu.

Sont élus :

Nacim ARRIS, Président  
Olivier ARCHAMBAULT, Vice-Président  
Patrice ENCINAS, Trésorier  
Laurent ARROYO, Secrétaire

*Fin des débats 20h45*

Pour le Bureau Martine LE MOAL, Secrétaire